

LA LANGUE D'ÉCRITURE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE ALGÉRIEN : LE RÔLE GLOTTOPOLITIQUE DES INSTITUTIONS LITTÉRAIRES

Mokhtar BOUGHANEM

Université d'Alger 2, Laboratoire LISODIL, Algérie

mokhtarboughanem@gmail.com

&

Hassiba BENALDI

Université d'Alger 2, Laboratoire LISODIL, Algérie

benaldihassiba@gmail.com

Résumé : En s'inscrivant dans une approche sociolinguistique, cet article se donne la tâche d'explorer le marché linguistique instauré au sein du champ littéraire algérien. Il s'agit plus exactement de déterminer le rôle glottopolitique que jouent certaines institutions littéraires, à l'instar des maisons d'édition et des prix littéraires, en ce qui concerne le déploiement des langues d'écriture en usage, à savoir le français, l'arabe, le tamazight et l'anglais.

Mots-clés : glottopolitique, littérature algérienne, maisons d'édition, marché linguistique, prix littéraires.

THE LANGUAGE OF WRITING IN THE ALGERIAN LITERARY FIELD: THE GLOTTOPOLITICAL ROLE OF LITERARY INSTITUTIONS

Abstract: This article adopts a sociolinguistic approach to explore the linguistic market within the Algerian literature. It aims at determining the glottopolitical role assumed by some literary institutions, such publishing houses and literary awards, with regard to the deployment of the writing languages in use in the Algerian context.

Keywords: Algerian literature, glottopolitics, linguistic market, literary awards, publishing houses.

Introduction

Dans un pays aussi plurilingue que l'Algérie, la littérature véhicule, à première vue, une expression plurielle faisant écho à l'ensemble des langues en présence sur place. La situation ne cesse d'évoluer puisque, parallèlement à la littérature francophone héritée de l'ère coloniale, s'est développée une littérature arabophone ayant investi au fil du temps des genres et des thématiques multiples. L'émergence d'une littérature amazighophone est aujourd'hui une réalité de plus en plus remarquable. La vie littéraire des langues semble ainsi être en corrélation avec leur vie sociale. Cela s'explique par le fait que l'écriture, en raison de son inscription dans un contexte de production et de circulation nécessairement prégnant, ne peut être ni atemporelle ni aléatoire. En se livrant à l'acte d'écriture, l'auteur s'expose, se dévoile et se met en face du monde en tant qu'acteur langagier porteur d'un

message et d'un projet à portée esthétique ou intellectuelle. Indépendamment des considérations techniques et stylistiques qui traversent son œuvre, l'auteur « écrit à partir de sa place dans le monde historico-social, place qui renvoie non seulement à l'origine et la situation de l'écrivain(e), mais aussi aux conditions concrètes de sa pratique scripturale » (Détrez, 2008, p. 19). Il en découle que le passage à l'écriture fait suite à un conditionnement social préalable, en ce sens qu'il émane d'une instance qui n'échappe pas aux interrogations soulevées en société, à tel ou tel moment. Il peut s'agir d'interrogations existentielles, identitaires, politiques ou autres, lesquelles se traduisent, à l'écrit, par une quête de sens à travers la construction d'univers fictifs où des réponses sont suggérées entre les lignes. Ainsi l'écriture se situe-t-elle à l'échelle de la praxis linguistique dans la mesure où elle se sert des ressources fournies par la langue pour donner forme à des contenus dotés de littérarité. De ce point de vue, il est improbable à quiconque de produire dans une langue à laquelle son oreille est entièrement sourde. D'ailleurs, il n'est pas fortuit que, dans les usages en circulation, la littérature soit associée à des qualificatifs d'ordre linguistique. Ne parle-t-on pas, par exemple, de littérature francophone pour qualifier des écrits produits en langue française ? À quelques nuances près, ceci est valable pour toutes les littératures et pour toutes les langues écrites. Dans ces conditions, l'écriture s'apparente à un acte d'appropriation ayant pour objet une langue identifiée. Il se trouve que, souvent, l'appropriation en question est tributaire de la configuration du marché linguistique en place. Ce qui veut dire que l'on écrit pour être lu. Et c'est là la première vocation de l'écriture. Partant de là, notre réflexion s'articulera autour des questions suivantes : dans quelle configuration s'inscrit le marché linguistique instauré au sein du champ littéraire algérien ? Quel est le rôle des instances de production, de diffusion et de promotion dans la conformation du statut littéraire de la langue d'écriture ? Est-ce que toutes les langues en présence dans le contexte algérien ont droit aux mêmes chances de visibilité ? Afin de répondre à ces questions, nous serons amenés à préciser d'abord notre ancrage théorique ainsi que notre démarche méthodologique. Les résultats obtenus seront présentés de manière à faire ressortir le rôle glottopolitique des institutions littéraires, notamment les maisons d'édition et les prix littéraires, dans le contexte algérien.

1. Pour une approche sociolinguistique de la littérature algérienne

Ce que l'on désigne communément par « littérature algérienne » couvre une réalité multiforme et concerne des expériences scripturales et des trajectoires auctoriales aussi diverses que variées. Cette étiquette englobe toutes les productions dotées d'une traçabilité textuelle, écrites par des auteurs algériens (ou identifiés comme tels), publiées en Algérie ou en dehors de l'Algérie, destinées à un public algérien ou étranger. Au centre de cette définition se trouve l'espace national algérien comme soubassement culturel servant de point de départ à la composition d'œuvres lisibles et interprétables. Sur le plan linguistique, la littérature algérienne se définit par rapport aux langues dans lesquelles elle s'exprime. Dans l'absolu, toutes les langues pratiquées dans l'espace algérien sont susceptibles de véhiculer, à des degrés

variables, des expressions littéraires solubles dans des genres bien constitués. La littérature qui en résulte est familière aussi bien de la tradition orale que de la tradition écrite. Elle est aussi familière des langues acquises lors de la première socialisation ainsi que des éventuelles langues apprises plus tard dans le cadre scolaire ou universitaire. Pour avoir choisi dans ce travail d'aborder le fait littéraire sous l'angle de la sociolinguistique, et conformément à la problématique énoncée plus haut, il nous est nécessaire de nous donner les moyens conceptuels adéquats afin d'analyser les implications inhérentes à l'usage de la langue en littérature. Dans ce cadre, le champ littéraire algérien¹ donne à voir une situation où plusieurs langues accèdent, chacune selon les efforts de promotion qui l'accompagnent, au statut de langues d'écriture. Puisque « toute situation linguistique fonctionne [...] comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits » (Bourdieu, 2002, p. 98), il n'est pas sans intérêt d'envisager le champ littéraire algérien comme un marché linguistique au sein duquel les acteurs mobilisés autour des métiers du livre font de la glottopolitique², parfois sans le savoir. Il existe autour de la personne de l'auteur des institutions et des organismes qui influencent son destin littéraire, à commencer par son introduction effective dans le milieu des lettres en allant jusqu'à sa consécration. Alors que le premier bout de l'itinéraire auctorial se met en place lors de l'accès à l'édition, le dernier bout est couronné par la réception d'un prix littéraire³. Cela signifie qu'il ne suffit pas d'écrire pour se dire auteur, encore faut-il être reconnu comme tel. Les maisons d'édition et les instances chargées de décerner des prix s'adonnent, en règle générale, à un travail de sélection qui consiste à ne rendre visibles que des contenus, des genres, des langues et des profils qui s'inscrivent dans leurs cordes. Dans la perspective sociolinguistique, la littérature est loin d'être réductible à l'immanence du texte. Il s'agit, au contraire, d'une « forme de communication » (Vultur, 2014) reposant sur l'interaction entre l'auteur et le lecteur et entre le texte et le contexte. Dès lors qu'il se met à écrire, l'auteur cesse d'écrire pour lui seul. Dominique Maingueneau fait remarquer à ce sujet que « même dans ses travaux les plus solitaires l'écrivain doit sans cesse se situer par rapport aux normes de l'institution littéraire » (1993, p.20). Cela suppose que l'écriture littéraire obéit nécessairement à des règles et à des conventions qui lui confèrent une certaine légitimité par rapport à ce qui se fait ici et maintenant. Aussitôt le

¹ Dans ses travaux, Tristan Leperlier (2018) insiste sur le caractère « transnational » du champ littéraire algérien. Pour lui, la littérature algérienne se développe aussi bien à l'intérieur du territoire national qu'à l'extérieur. Il est vrai que cette piste nous renseigne, à bien des égards, sur la dynamique de la littérature algérienne, notamment à travers sa quête de reconnaissance par-delà les frontières et sa conquête des espaces qui lui sont, historiquement, géographiquement, linguistiquement et culturellement, familiers. Mais il se trouve que, dans ce travail, nous sommes beaucoup plus interpellés par la relation entre le fait littéraire et la situation sociolinguistique qui prévaut dans le pays. C'est pourquoi, chaque fois que nous évoquons le champ littéraire algérien, nous faisons sciemment référence à un contexte algéro-algérien.

² La glottopolitique désigne ici toute action exercée, directement ou indirectement, partiellement ou totalement, sur la forme ou le statut de la langue. Il s'agit d'une pratique sous-jacente à la pratique langagière. Pour les initiateurs du concept, « la glottopolitique est donc [...] une pratique sociale, à laquelle nul n'échappe (on « fait de la glottopolitique sans le savoir », qu'on soit simple citoyen ou ministre de l'économie) » (Guespin et Marcellesi, 1986, p. 16). Cette pratique concerne donc aussi bien l'Etat que le citoyen, les collectivités que les individus.

³ D'un côté, il s'agit pour l'auteur de se faire connaître et, de l'autre, de se faire reconnaître.

travail créatif de l'auteur achevé, aussitôt il est soumis à l'évaluation de tierces personnes dont le rôle est de valider ou non le manuscrit, d'adopter ou non le texte, de vanter ou non les mérites de l'œuvre. La pratique littéraire est tout autant l'affaire de ceux qui l'exercent que celle de ceux qui lui donnent la possibilité d'être exercée. Ainsi, plutôt que de nous interroger sur la langue dans le texte, il nous semble plus pertinent de nous interroger sur la langue dans le contexte, ce dernier étant le siège de nombreuses actions menées sur la langue par des acteurs extra-textuels. Rien que pour le versant éditorial, Jean-Marc Lemelin souligne que le « mode d'écriture doit respecter le code en vigueur, le code fixé par l'édition dans son mode d'emploi » (1981, p. 418). Ces exigences sont aussi entérinées par les agents de consécration. En nous intéressant au rôle glottopolitique de ces instances, il est question de déterminer la manière dont sont gérées les langues dans le champ littéraire algérien.

2. Démarche méthodologique

Le cadre institutionnel⁴ que nous avons retenu ici pour analyser la configuration sociolinguistique du champ littéraire algérien est représenté par les maisons d'édition et les prix littéraires. Ce cadre nous semble déterminant dans la révélation de vocations littéraires en quête d'existence propre au sein de l'univers de la création. Dans le souci d'inscrire notre recherche dans l'actualité littéraire la plus proche de nous, nous avons ciblé la période située entre 2010 et 2020. S'interroger sur la trame du marché linguistique dans lequel évolue la littérature algérienne revient à déterminer les langues que les maisons d'édition nationales *acceptent*⁵ de publier ainsi que les langues que les prix littéraires *acceptent* eux aussi de récompenser. Etant de nature exploratoire, notre investigation s'est déroulée sur un terrain numérique. Avec le développement des technologies de l'information et de la communication, les sites web ainsi que les pages Facebook constituent des vitrines pour nombre de maisons d'édition et de prix littéraires. Ces interfaces permettent à toute personne de suivre, à tout moment et en tout lieu, les activités de ces instances. « Avec le numérique, ce sont également [...] de nouveaux terrains qui s'offrent au chercheur, vastes laboratoires de données » (Bourdaloie, 2013, p.20). Le numérique constitue donc un terrain de recherche à part entière parce qu'il donne la possibilité de collecter des informations bien utiles, susceptibles d'être exploitées à des fins scientifiques. Il est vrai que, pour l'heure, les instances en charge de gérer les carrières auctoriales en Algérie ne disposent pas toutes d'interfaces numériques, lesquelles exigent des équipes techniques en renfort et des budgets supplémentaires. C'est pourquoi le présent travail ne prétend nullement à l'exhaustivité. Il ne s'agit pas d'étudier le champ littéraire algérien de fond en comble, ce qui est hors de portée au regard de la complexité infinie

⁴ Nous parlons ici de cadre institutionnel par référence à Jacques Dubois (2005 [1978]) qui envisage la littérature comme un ensemble d'instances chargées, en ce qu'elles sont dotées d'un pouvoir symbolique ou économique, de faire valoir des pratiques et des croyances situées en amont et en aval de l'acte d'écriture.

⁵ L'usage du verbe *accepter* témoigne ici du pouvoir glottopolitique dont sont investies les instances qui accompagnent et promeuvent le travail de l'auteur, en l'occurrence les maisons d'édition et les prix littéraires.

d'une telle tâche. Par contre, il est tout à fait possible d'identifier les tendances à l'œuvre en nous basant sur des données accessibles, celles fournies par les instances dont la présence est attestée sur le net. Selon Philippe Blanchet (2012), la quête de représentativité revêt un caractère obsolète en sociolinguistique, car les phénomènes linguistiques et langagiers sont, par nature, fluctuants et évolutifs. La représentativité a pour vocation de dégager des lois générales, à partir d'observations qui mettent l'accent sur des phénomènes reproductibles et prédictibles, or ceci est incompatible avec le paradigme de variation en vertu duquel les contraintes contextuelles inscrivent les langues dans des configurations dites « chaotiques »⁶ (Robillard, 2001). Ce positionnement méthodologique est élucidé par les propos ci-dessous :

[L]e statut des observables réunis en « un corpus » selon une élaboration orientée par la compréhension du terrain relève du principe de *significativité* et non du principe de *représentativité*. La question n'est pas de déterminer comment et en quoi ce matériau partiel « reflète le réel » mais comment et en quoi il rend compte de certaines constructions interprétatives du monde social par certains de ses acteurs.

Blanchet (2012, p. 56-57)

Dans ces conditions, la recherche de significativité importe plus que la recherche de représentativité. Ce qui signifie que, quelle que soit leur étendue, toutes les informations liées à l'objet d'étude sont dignes d'intérêt du moment qu'elles donnent accès au réel, sans la prétention de le reproduire, et enclenchent des mécanismes interprétatifs quant à la disposition des objets du monde à explorer. Notre investigation numérique s'est déroulée entre juin et septembre 2020. En raison du contexte pandémique qui prévalait à ce moment, et afin de surmonter la situation de confinement imposée par une crise sanitaire consécutive à la propagation massive de la maladie à coronavirus, il nous a semblé propice d'exploiter de nouvelles pistes de recherche qui, contrairement à l'enquête de terrain au sens classique, n'exposent pas à l'agent pathogène.

Dans un premier temps, nous avons établi une liste des maisons d'édition et des prix littéraires qui se rattachent à l'espace algérien, avec le souci de cibler comme cela a été expliqué plus haut le contexte allant de 2010 à 2020. Pour ce faire, nous avons répertorié, en interrogeant quelques bases de données (site du ministère de la Culture, site du Salon international du livre d'Alger, archives médiatiques), l'ensemble des instances en lien avec l'édition et la promotion des œuvres littéraires. Une fois cette liste établie, nous nous sommes mis à sélectionner les instances disposant d'interfaces numériques. Au terme de ce parcours de fouille et de vérification, nous avons identifié dix-neuf maisons d'édition et sept prix littéraires susceptibles d'être explorés en ligne. C'est à partir de là que commence, à proprement parler, l'étape de constitution du corpus. En ce qui concerne les maisons d'édition, notre corpus porte sur la rubrique « Qui sommes-nous ? » où la ligne éditoriale est explicitement

⁶ En sociolinguistique, le terme de chaos renvoie au processus suivant lequel les langues se laissent influencer par la complexité des situations de communication dans lesquelles elles sont mobilisées. Ce qui se traduit par des usages inéluctablement hétérogènes, rendant limitée toute approche d'ordre systémique.

présentée ainsi que sur les titres que contient le catalogue affiché. Pour ce qui est des prix littéraires, notre corpus se compose des appels à candidature lancés à l'adresse des auteurs éligibles à la compétition. Il importe, à présent, de souligner que notre corpus est doté d'une matérialité discursive évidente dans la mesure où, qu'il s'agisse de la rubrique « Qui sommes-nous ? », des titres publiés ou des appels à candidature, la trace écrite est omniprésente. Notre analyse portera ainsi sur ce que disent ces traces écrites au sujet des langues concernées par le processus de publication ou de consécration.

3. Le plurilinguisme éditorial à l'épreuve du plurilinguisme social

Loin de nous l'idée de généraliser, les auteurs algériens ont ceci de particulier qu'ils écrivent dans des langues qui ne sont pas tout à fait les leurs (Harchi, 2016). Nombre d'entre eux écrivent dans des langues déjà valorisées par l'école, l'administration et les médias. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que l'acte d'écrire et l'acte de lire sur lesquels repose la littérature dans son acception moderne requièrent un minimum d'instruction. La société algérienne est foncièrement plurilingue, ce qui implique que les auteurs qui en sont issus soient, eux aussi, plus ou moins plurilingues. Ainsi que le révèle notre investigation, les maisons d'édition en activité prennent en charge ce plurilinguisme de fait. Durant la période allant de 2010 à 2020, plusieurs centaines⁷ d'œuvres littéraires ont pu voir le jour en arabe, en français, en tamazight et en anglais. Parmi les dix-neuf maisons d'édition sur lesquelles nous avons travaillé, nous distinguons des maisons d'édition étatiques, certes trop peu nombreuses, et des maisons d'édition privées⁸. Eu égard à la nature de leur activité, ces maisons d'édition se situent à l'intersection du champ économique et du champ culturel. Leur contribution au développement et à la diffusion de la littérature n'est, sans aucun doute, pas négligeable. Si nous prenons l'exemple de deux maisons d'édition étatiques, l'Anep et l'Enag, celles-ci publient de la littérature arabophone et de la littérature francophone. Ces deux maisons d'édition perpétuent une tradition bilingue⁹ héritée des premières années de l'indépendance de l'Algérie. Alors que l'arabe était censé, à cette époque, supplanter le français au nom d'un nationalisme hégémonique, la situation est devenue telle que ces deux langues ont fini par se côtoyer et se partager les tâches, car ne pouvant plus s'éliminer l'une l'autre. Comme le note Mustapha Madi (2001), la politique d'arabisation introduite en grande pompe, à coup de lois et de décrets, au sein des établissements publics n'a donc pas fait disparaître le livre francophone. La preuve en est qu'aujourd'hui encore, l'arabe et le français continuent d'entretenir des relations de bon voisinage au sein même de ces deux maisons d'édition étatiques. Les maisons d'édition privées sont, quant à elles, beaucoup plus nombreuses et sont réparties sur l'ensemble du territoire national. Pour nombre d'entre elles, le livre de fiction est un

⁷ Ceci n'est qu'une appréciation approximative de notre part émanant de notre observation de l'actualité livresque en Algérie. Faute de données officielles, il nous est impossible de fournir les chiffres exacts.

⁸ Nous sommes appelés le long de cet article à citer les noms de certaines maisons d'édition. Nous tenons à préciser que cette démarche obéit exclusivement à des impératifs scientifiques.

⁹ Cette tradition bilingue se manifeste à travers une école bilingue, une presse bilingue, une traduction administrative bilingue, etc.

produit comme un autre, en témoigne d'ailleurs la tendance généraliste de leurs catalogues. Celles qui entretiennent des collections littéraires affichent une préférence pour une littérature bénéficiant déjà d'une audience bien établie. C'est le cas de la littérature francophone et de la littérature arabophone. Ceci n'est cependant pas une règle générale. Il arrive à certaines maisons d'ouvrir leurs catalogues à des langues autres que l'arabe et le français. Longtemps connues pour leur ligne éditoriale bilingue (arabe et français), les éditions Casbah se sont distinguées, à titre d'exemple, par la publication, en 2019, du roman *Kawiṭu* de Mourad Zimu, un roman écrit en tamazight. Les éditions Chihab ont, elles aussi, permis à deux romans initialement écrits en français de voir le jour en tamazight, en version traduite. Il s'agit du roman *Igefran n wurey* (2018) de Mohamed Sari et du roman *Tamurt n Tsednan* (2019) de Nassira Belloula. Cette brèche montre que le champ de l'édition algérien est désormais enclin à assumer, que ce soit par le biais de la création pure ou par le biais de la traduction, le plurilinguisme qui circule en société.

Avec l'accès à l'édition, le tamazight s'affirme comme une langue pouvant véhiculer une littérature écrite au même titre que l'arabe et le français. Enseigné à l'école depuis 1995-1996, reconnu comme langue nationale depuis 2002 et élevé au rang de langue officielle en 2016 (Bektache, 2018 ; Sini, 2015), le tamazight a ainsi toutes les chances de se défaire de l'image de langue orale et, surtout, de se faire une place au sein du champ littéraire algérien. Dans ce contexte, de nombreuses maisons d'édition se sont donné pour mission de promouvoir, en priorité, la littérature amazighophone. Les éditions Achab se définissent ainsi : « Maison d'édition qui accorde une place et une attention particulières au domaine berbère, tout en restant ouverte à tous les autres domaines. » La même ligne peut aussi être observée chez les éditions Tira. L'usage du terme générique de tamazight permet aux variétés régionales dont regorge cette langue d'accéder à l'édition. C'est ainsi que, par exemple, les éditions Anzar se sont illustrées par « la production et la diffusion de livres en tamazight dans les Aurès », des livres qui mettent à l'honneur la variété chaouie.

Souvent, pour une maison d'édition évoluant dans un contexte économique difficile, où l'objet culturel n'est pas suffisamment valorisé, le plurilinguisme se révèle, sur le plan logistique, plus contraignant et plus coûteux que le monolinguisme. Plus les langues à gérer sont nombreuses, plus la tâche est ardue et complexe. Et malgré cela, force est de constater que la tendance bilingue et trilingue est plus dominante que la tendance monolingue. Pour un éditeur comme Barzakh, la langue est portée par des voix qui rendent heureuse et fructueuse l'expérience éditoriale. Ceci est exprimé en termes de « chance ». En voici les propos tenus : « Nous avons la chance de rencontrer de nouvelles voix de la littérature algérienne, qu'elles soient de langue française [...] ou de langue arabe [...] » Tout comme chez les éditions Barzakh, les voix de langue arabe et de langue française trouvent écho chez d'autres éditeurs, à l'instar des éditions Sédia, des éditions Hibr, des éditions El Ikhtilef et des éditions Dahlab. Ce sont, par ailleurs, les voix d'autres langues qui trouvent écho chez encore d'autres éditeurs. Si par exemple les éditions Dar El Khettab

« se pench[e] sur tous les genres de la création livresque, dans les trois langues (arabe, français et tamazight) », les éditions Talantikit privilégient le français, l'anglais et l'arabe. Même s'il est encore précoce de parler de littérature algérienne d'expression anglaise, il faut bien admettre que la situation de l'anglais évolue dans le contexte éditorial algérien. Etant donné que l'école et l'université prennent en charge l'enseignement de cette langue, il n'est pas étonnant que des plumes anglophones émergent au bout d'un certain moment. C'est ainsi qu'en 2010, Belkacem Meghzouchene parvient à publier son roman *Sophia in the White City* chez les éditions L'Odyssee. Quand il s'agit de l'anglais, le parcours éditorial peut s'avérer parfois long. C'est le cas de Mustapha Bensadi qui a dû attendre plusieurs années avant de voir, en 2014, sa fiction *A Birthday in Hell* sortir enfin chez les éditions El Amel. Même si certaines franges de la société algérienne entendent l'anglais, il est déplorable pour un éditeur de constater que la majorité de la population ne parle pas ou, pire encore, ne lit pas cette langue. Les quelques maisons d'édition qui prennent en charge le livre anglophone ont, sur ce plan, une langueur d'avance par rapport à la société. Si nous devons un jour parler de littérature algérienne d'expression anglaise, ce serait grâce à des auteurs et à des éditeurs pionniers qui ont bien voulu relever le défi de s'inscrire dans un plurilinguisme international.

Nous trouvons l'explication de cet intérêt grandissant pour les langues dans les lignes éditoriales de certaines maisons. Si par exemple les éditions Frantz Fanon admettent le plurilinguisme dans leur catalogue, c'est parce que ceci est, selon elles, « en phase avec la modernité et l'émancipation humaniste du monde ». Donc, la vision intellectuelle de l'éditeur peut déterminer son orientation linguistique. Dans ce sillage, les éditions Dalimen placent « le respect de la culture de la différence » dans son agenda de tous les jours. La différence est alors perçue comme porteuse d'une valeur ajoutée contribuant à l'enrichissement de la vie culturelle. Pour leur part, les éditions El Ibriz présentent le travail qu'elles effectuent comme « une modeste contribution à quelque chose qui se construit », se disant prêtes à participer à l'édification d'un projet national rassembleur. Ce qui, bien évidemment, suppose la prise en compte de la pluralité linguistique qui traverse la société algérienne. Une pluralité dont la mise en valeur par le biais de l'édition s'avère profitable, en ce sens qu'elle cible un public large et qu'elle permet à tout un chacun de trouver son compte à travers l'ensemble des publications qui voient le jour.

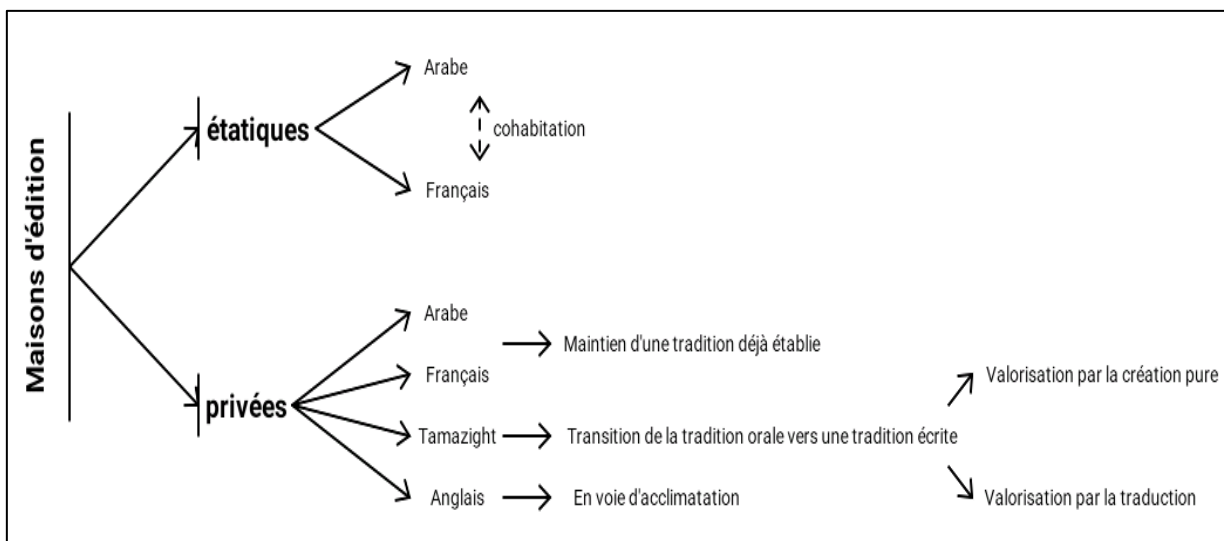


Figure 1. Configuration du marché linguistique instauré par les maisons d'édition

4. Les prix littéraires : un droit de regard sur la langue d'écriture

Les prix littéraires récompensent des œuvres. Et c'est à ce titre que les langues, en ce qu'elles sont à la base de ces œuvres, sont concernées par ces distinctions. En Algérie, les prix littéraires ont aussi, à travers les noms qui leur sont associés, cette fonction de rendre hommage à des personnalités ayant marqué le paysage culturel algérien. Au cours de notre investigation, nous avons pu recenser sept prix à vocation nationale. Parmi ces prix, il existe ceux qui sont initiés par les autorités (ministère de la Culture par exemple) et ceux qui sont organisés par des associations et des fondations culturelles. Cette catégorisation permet d'opérer une distinction entre la reconnaissance officielle et la reconnaissance officieuse dont peuvent bénéficier les œuvres, les auteurs et les langues à l'issue du processus de consécration.

Les appels à candidature lancés entre 2010 et 2020 ont la particularité de mentionner les langues dans lesquelles les œuvres concernées par le processus de sélection sont censées être écrites. Le roman et, un peu moins, la nouvelle sont de loin les genres les plus favorisés par les jurys, genres qui se caractérisent par la présence, en leur sein, d'une intrigue forgée dans et par la langue, grâce à des procédés stylistiques, rhétoriques et discursifs de divers ordres. L'arabe, le français et le tamazight sont les trois langues qui ont droit aux honneurs de la consécration, soit séparément, soit conjointement. Quand certains prix s'engagent à promouvoir l'ensemble des littératures qui s'écrivent dans ces trois langues, d'autres se contentent d'une posture bilingue ou monolingue à l'égard de la production littéraire qui se développe en Algérie. La décennie 2010-2020 s'ouvre par la refondation, en 2011, du Prix littéraire Mohammed Dib, soit dix ans après sa création par l'association culturelle La Grande maison. Après avoir été longtemps décerné à des auteurs francophones, ce prix se voit, à partir de cette date, attribuer de nouveaux objectifs, avec notamment la réhabilitation du caractère plurilingue de la littérature algérienne. L'arabe et le tamazight sont dès lors pris en ligne de compte au même titre que le français. Ce qui fait que

désormais ce prix se décline en trois versions d'égale importance. Voici ce que l'appel à candidature annonce à l'occasion de la 7^e édition du prix : « Cette session récompensera un recueil de nouvelles ou un roman pour chacune des trois versions proposées à concours : arabophone, amazighophone et francophone. » Ce concept a été repris, dans des termes presque similaires, par le Grand Prix Assia Djébar du roman, créé en 2015 par l'Agence nationale de l'édition et de la publicité (ANEP) en partenariat avec l'Entreprise algérienne des arts graphiques (ENAG). Dans le règlement du prix, il est précisé dès le premier article que : « Le Grand Prix Assia Djébar du roman a pour but de promouvoir l'excellence littéraire dans l'édition nationale. Il récompense l'auteur du meilleur roman algérien dans chacune des deux langues nationales, arabe et tamazight, ainsi qu'en langue française. » A travers cet énoncé, l'orientation linguistique du prix est explicitement mise en évidence. Derrière la dimension trilingue qui en ressort se cache une catégorisation volontaire des langues éligibles au concours. Ces langues sont déclinées avec prudence : en premier lieu, l'arabe et le tamazight, qualifiés de langues nationales, et en dernier lieu, le français, dépourvu de qualification. Cette posture est aisément compréhensible dès lors qu'elle émane de deux entreprises étatiques spécialisées dans les métiers du livre, celles-ci étant visiblement soucieuses de faire dans ce que nous pouvons qualifier à notre tour de « glottopolitiquement correct ». D'un côté, il est question de convoquer, par le truchement de l'interdiscours, les dispositions de la Constitution algérienne qui considère, depuis sa version de 2002, l'arabe et le tamazight comme deux langues nationales. De l'autre côté, il est question de signaler la présence du français, étant donné que c'est la langue d'écriture d'Assia Djébar en personne, la femme de lettres à la mémoire de laquelle est dédié ce prix. Les initiateurs de cette distinction évoquent d'ailleurs la symbolique que revêt ce nom à travers ces lignes :

L'esprit Assia Djébar, c'est la quête de l'identité, l'authenticité du terroir, la pluralité linguistique du Maghreb et ses richesses, les voix féminines, le travail sur la mémoire et le patrimoine, les méfaits de la colonisation, le respect des valeurs humaines et l'ouverture sur l'universalité, la beauté de l'écriture. L'œuvre d'Assia Djébar est imprégnée des héritages et tréfonds berbères, de culture arabo-musulmane, de legs andalou et de français ; elle reflète cette algérianité qui s'exprime sans rejet, sans chauvinisme et sans complexe.

Site web du prix Assia Djébar (cf. annexes)

Ces propos résument les leviers philosophiques sur lesquels s'appuie ce prix. L'héritage de la romancière sert d'argument d'autorité pour plaider en faveur de la pluralité et de la diversité, notamment sur le plan linguistique. A la faveur d'une vision tout sauf manichéenne, la culture du terroir est perçue, dans une perspective qui considère la multiplicité comme une alternative à l'unicité, comme ne s'opposant guère à la modernité. Se voulant d'inspiration féminine¹⁰, le Prix Yamina Mechakra adopte, dès sa création en 2018, la même

¹⁰ Ce prix est créé par un collectif de femmes de lettres algériennes et il est réservé à la littérature féminine.

démarche qui consiste à récompenser des œuvres écrites en arabe, en français et en tamazight. Les trois langues sont honorées en même temps et de la même manière. Cela témoigne du souci d'assurer une gestion équitable du plurilinguisme en circulation au sein du champ littéraire algérien.

Parallèlement à cette tendance trilingue, il existe bien d'autres tendances, à l'instar de la tendance bilingue pour certaines instances de consécration et de la tendance monolingue pour d'autres. Le Prix Abdelhamid Benhadouga du roman, instauré en 2016, est par exemple, de ceux qui ne sont destinés qu'à la littérature arabophone et francophone. Dans les conditions de participation, il est exigé que le roman à soumettre soit rédigé « en arabe littéral ou en français académique, sauf exceptionnellement dans les dialogues ou les passages narratifs où, pour des besoins stylistiques, peuvent être autorisés des mots populaires ». La conformité de l'écrit avec la norme linguistique est ici une modalité centrale. Le registre soutenu est le seul à être valorisé et la variation linguistique n'est admise qu'à titre exceptionnel dans des endroits restreints. Dans cette optique, l'objet littéraire est envisagé, du point de vue langagier, comme une construction à part, en rupture de ban avec la réalité sociale. L'auteur est implicitement invité à adhérer à la thèse de la langue pure, représentée par l'héritage classique pour l'arabe et la tradition académique pour le français. Il est également suggéré que la langue de l'auteur doit se distinguer, par sa qualité, de la langue des personnages au moment des dialogues et de celle du narrateur lors de la narration. Sans cela, l'œuvre proposée risque d'être irrecevable.

Par ailleurs, la tendance monolingue est soutenue par d'autres prix dont la démarche actualise, une fois de plus, le débat sur les langues à récompenser en priorité. Le Prix de l'Escale littéraire d'Alger, créé en 2013, se donne pour mission de « mett[re] en avant le travail des éditeurs et des auteurs dans toute leur diversité », ne mentionnant à aucun moment qu'il ne prend en charge, du moins pour l'heure, que la littérature algérienne d'expression française. Le principe de diversité qu'il se targue de mettre en exergue peut, néanmoins, constituer un projet à long terme. Cela est d'autant plus plausible que, conformément à ses objectifs, la culture mondaine qu'il souhaite mettre en place prime sur toute velléité idéologique.

Pour sa part, le Prix Tahar Ouettar, lancé en 2016, accepte « des travaux exclusivement en langue arabe ». Comme pour se justifier, ses organisateurs laissent entendre qu'ils sont en phase avec « d'une part, les constantes nationales composant l'identité algérienne, à savoir l'islam, l'arabité et l'amazighité, et d'autre, part, avec les valeurs humaines ». De ce point de vue, les langues étrangères, quelles qu'elles soient, sont exclues du programme de ce prix. Le prix Ali Maâchi est la version la plus officielle de tous les prix littéraires qui existent en Algérie. Placée directement sous l'égide du Président de la République, cette distinction est organisée par le ministère de la Culture. Son objectif est de récompenser les jeunes talents dans tous les domaines de la création littéraire et artistique. Ce prix insiste davantage sur la diversité des contenus en lice que sur la diversité des langues. Pour des raisons qui ne sont pas explicitement affichées, seules les productions réalisées en langue arabe

sont prises en considération. Comme il s'agit d'un prix géré par des instances étatiques, la priorité est donnée à l'arabe en sa qualité de première langue officielle dans le pays. Cela témoigne du fait que la direction d'ajustement de la politique linguistique officielle n'est pas en adéquation avec la réalité du terrain littéraire. L'exercice de la littérature implique la liberté de création et le droit de disposer sans restriction de son répertoire verbal. Or, la tendance monolingue en matière de consécration ne favorise pas dans ce cas l'accomplissement des vocations qui sont forgées dans des langues autres que l'arabe.

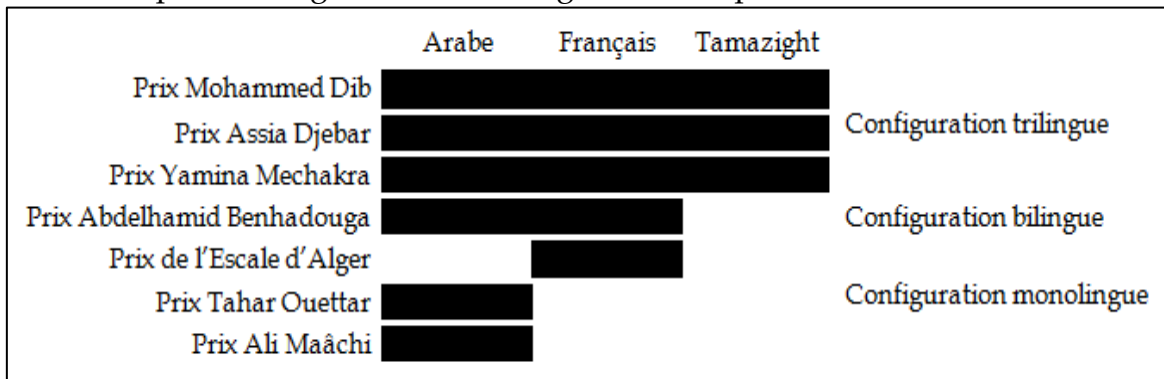


Figure 2. Les prix littéraires à l'épreuve de la pluralité linguistique

5. Reconnaître la diversité, mais pas toute la diversité

Qu'il s'agisse des instances d'édition ou des instances de consécration, la question linguistique est constamment posée. Et celle-ci ne porte pas uniquement sur le texte, mais également sur le contexte dans lequel s'exerce la littérature. Considéré de bout en bout, le champ littéraire algérien donne à voir un paysage sociolinguistique ouvert au plurilinguisme. L'équilibre de la situation est maintenu grâce à une gestion non conflictuelle des langues en usage. En raison de leur inscription dans le paradigme de la production, au sens économique, les maisons d'édition sont plus enclines à tolérer la pluralité linguistique, surtout si elles sont gérées par des opérateurs privés. Dans cette perspective, la multiplicité des langues implique davantage de production littéraire. Représentant l'autre face de la pièce, les prix littéraires s'inscrivent, en ce qu'ils sont destinés à évaluer et à apprécier des œuvres achevées, dans le paradigme de la consommation. Etant donné qu'ils visent à sélectionner, en fonction des critères qui sont les leurs, ce qui se fait de mieux dans le domaine de l'écriture littéraire, ces derniers favorisent, sans que cela soit ostensiblement affiché, la compétition. Une compétition qui, en principe, ne laisse place à aucun conflit possible, puisqu'elle obéit à des règles préalablement définies.

S'agissant de la littérature qui s'exprime en français et en arabe, nous sommes face à une dynamique qui consiste à perpétuer une tradition déjà établie dans le contexte algérien. Les langues en question vivent dans une situation en apparence confortable, favorisée par un marché du livre déjà acquis et un lectorat plus ou moins fidèle. Le tamazight vit une tout autre situation induite par le fait que le tournant littéraire dans lequel il est embarqué s'accompagne d'une transition édifiante à l'échelle des pratiques, notamment avec le passage de l'oral à l'écrit. Etant ainsi en quête de visibilité et de

reconnaissance, cette langue se trouve dès lors au cœur d'un processus de valorisation par la littérature. L'usage de l'anglais à des fins littéraires constitue, quant à lui, un indicateur sociolinguistique important. Cela témoigne que cette langue est, en ce qui concerne l'Algérie, en train de se faire une place en dehors du cadre scolaire où elle est enseignée à titre de langue étrangère (Asselah-Rahal et Blanchet, 2006). En plus de la fonction didactique qui lui est habituellement assignée, l'anglais se voit désormais attribuer une fonction littéraire. Le mieux pour analyser cette situation est de faire appel à Louis-Jean Calvet qui décrit, en usant d'une métaphore écologique, deux cas de figure se rapportant au processus d'adaptation d'une langue donnée dans un milieu nouveau : l'« acclimatation » et l'« acclimation ». Les langues, soutient-il, « peuvent survivre un temps, coexister avec d'autres langues dans une niche écolinguistique donnée, mais elles peuvent aussi prendre racine » (2007, p. 155). Il en ressort que l'acclimatation correspond à l'installation provisoire d'une langue dans un nouveau contexte, sa survie étant limitée dans le temps. Par contre, l'acclimation implique l'enracinement de la langue dans un milieu nouveau et son inscription pérenne dans une nouvelle réalité socio-langagière. Ainsi, grâce à son incursion dans le domaine littéraire, l'anglais passe du stade de l'acclimatation assisté par l'école au stade de l'acclimation. De ce point de vue, cette langue se révèle en mesure de rendre compte, dans le cadre de la fiction, d'un monde soluble dans l'univers culturel algérien.

Jusqu'à-là, il est tout à fait légitime de se dire, en scrutant un peu plus la composition sociolinguistique réelle du terrain algérien, que le champ littéraire national tourne le dos à l'arabe algérien. Chaque fois qu'il est question de l'arabe, la norme littéraire semble systématiquement prendre le dessus sur les autres formes en circulation. Cela suggère que la dimension populaire de la langue est, en vertu d'un raisonnement diglossique, incompatible avec l'entreprise littéraire. Dès lors, nous sommes amenés à déduire que le champ littéraire algérien favorise, pour reprendre encore une fois les termes de Louis-Jean Calvet (2007), la diversité linguistique horizontale (entre les langues) plutôt que la diversité verticale (dans la langue). C'est comme si que, pour être reconnu à sa juste valeur, le travail de l'auteur devait, conformément à la volonté glottopolitique des instances dont dépend sa carrière, emprunter des voies/voix qui se rapprochent au mieux de la norme linguistique dominante.

Envisagée sur l'axe horizontal, la diversité linguistique n'est pas assumée de la même manière par tous les acteurs du champ littéraire algérien. Pour les raisons que nous avons expliquées plus haut, l'arabe, le français, le tamazight et, dans une certaine mesure, l'anglais n'interviennent pas avec la même fréquence, que ce soit dans le domaine de l'édition ou dans le domaine de la consécration. Ce n'est pas pour nous répéter, mais c'est juste pour signaler que la diversité linguistique, dans sa version la plus étendue, est le meilleur rempart contre l'exclusion dont peuvent faire l'objet certaines langues. Une telle situation favoriserait, en ce qui concerne ces langues, des interactions à bénéfiques réciproques, notamment grâce à l'emprunt, l'alternance codique et la traduction qui sont autant de pratiques qui peuvent surgir dans l'écrit littéraire.

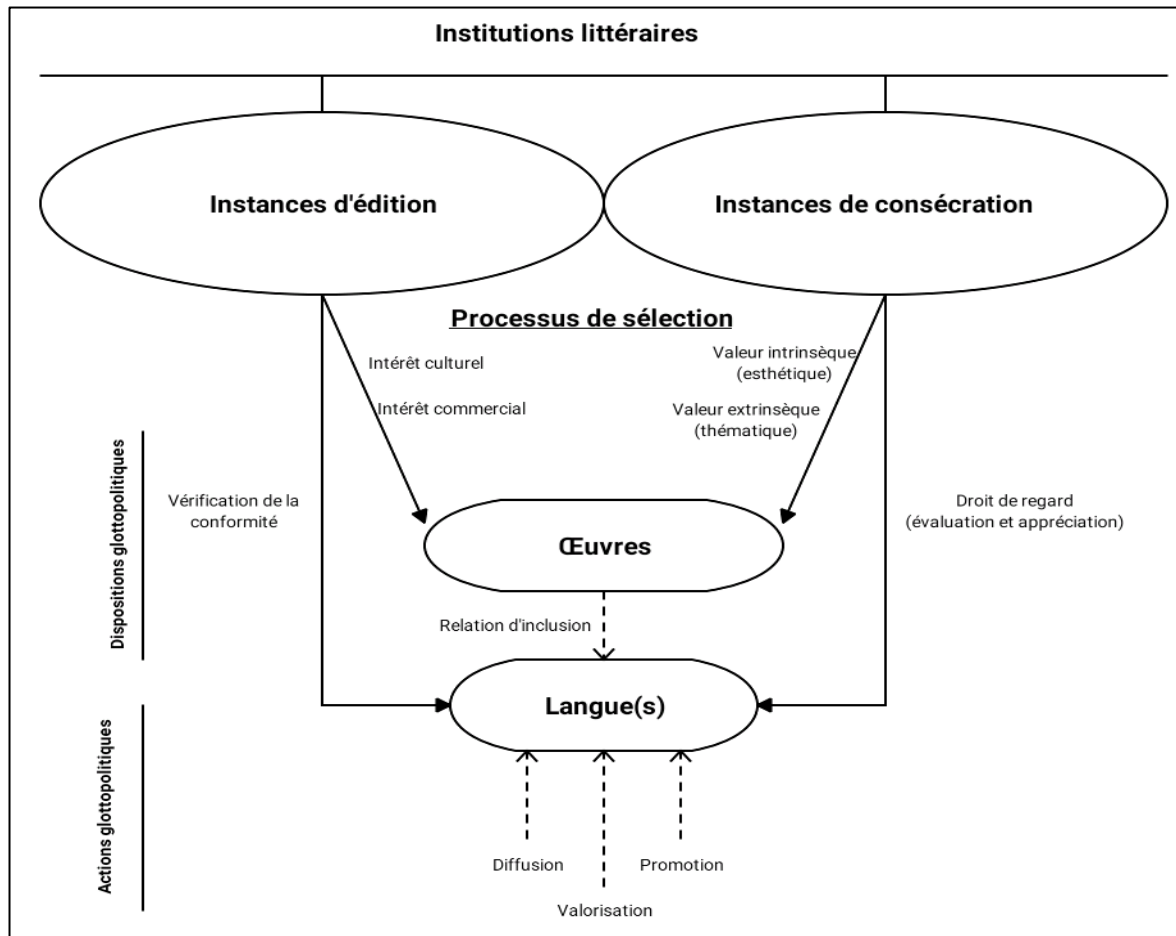


Figure 3. Fonctionnement glottopolitique des institutions littéraires

Conclusion

La sociolinguistique intervient partout où la relation entre les langues et leur contexte d'emploi nécessite un moment de réflexion. Ce cadre théorique nous a servi dans ce travail à appréhender le champ littéraire algérien, notamment à travers le rôle glottopolitique des maisons d'édition et des prix littéraires. Par leur travail de sélection, d'évaluation et d'appréciation, ces instances contribuent à la mise en place des contours d'un marché linguistique globalement plurilingue. Un marché au sein duquel les langues en présence « se vendent » à des prix différents. Le français et l'arabe jouissent d'une littérature qui s'attire, sans difficulté, la bienveillance des opérateurs chargés de la gestion des œuvres produites. Fortes d'un héritage littéraire à la fois connu et reconnu, ces langues s'imposent presque d'elles-mêmes, souvent sans avoir à négocier leur place. Elles sont à l'origine d'une littérature destinée aussi bien à la consommation locale qu'à la consommation étrangère. La visibilité internationale de la littérature algérienne en dépend grandement, à travers la couverture de deux aires linguistiques importantes, la francophonie et l'arabophonie. Le tamazight, quant à lui, s'installe progressivement sur la scène littéraire grâce à l'engagement de certains éditeurs et l'implication de quelques agents de consécration. Le rôle de ces intervenants est d'accompagner et de valoriser la production littéraire dans cette langue. À défaut de pouvoir

aménager le tamazight, lequel se décline en plusieurs variétés régionales, ces instances se contentent de le *ménager* pour qu'il ne soit ni marginalisé ni fragilisé par la concurrence comme c'est le cas pour l'arabe algérien, une langue dont il a longtemps partagé le destin oral par le passé. Hormis l'anglais, les langues étrangères peinent à s'implanter dans le paysage littéraire national. Dans l'absolu, rien n'empêche un auteur d'écrire dans la langue de son choix, mais, compte tenu de la configuration sociolinguistique du champ littéraire algérien, il lui est impossible d'aller jusqu'au bout de son entreprise s'il écrit dans une langue qui ne bénéficie pas des égards des instances d'édition et de consécration. Le rôle glottopolitique de ces instances consiste justement à valider les œuvres dont la langue est conforme à leur modèle de référence ainsi qu'à leur grille d'évaluation.

Références bibliographiques

- Asselah-Rahal, S. & Blanchet, Ph. (2006). Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique, E.M.E., Louvain-la-Neuve.
- Bektache, M. (2018). Officialisation de la langue amazighe en Algérie : impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs algériens. *Multilinguales*, (10), 148-161 [en ligne], consulté le 18 septembre 2020, URL : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/83470>
- Blanchet, Ph. (2012). La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité, PUR, Rennes.
- Bourdaloie, H. (2013). Ce que le numérique fait aux sciences humaines et sociales. *tic&société*, (7)2, 7-38 [en ligne], consulté le 22 juillet 2020, URL : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1500>
- Bourdieu, P. (2002). Questions de sociologie, Editions du Minuit, Paris.
- Calvet, L.-J. (2007). Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde. *Hérodote*, (126), 153-160.
- Détrez, Ch. (2008). Les écrivaines algériennes et l'écriture de la décennie noire : tactiques et quiproquos. *Études littéraires africaines*, (26), 19-26.
- Dubois, J. (2005 [1978]). L'institution de la littérature, Labor, Lovreval.
- Harchi, K. (2016). Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne. Des écrivains à l'épreuve, Pauvert, Paris.
- Lemelin, J.-M. (1981). L'institution littéraire et la signature. *Voix et Images*, (6)3, 409-433.
- Leperlier, T. (2018). Un champ littéraire transnational. Le cas des écrivains algériens. *Actes de recherche en sciences sociales*, (224), 12-33.
- Madi, M. (2001). Le paysage éditorial, vers le renouveau ? *La pensée de midi*, (4), 102-110.
- Maingueneau, D. (1993). Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société, Dunod, Paris.
- Robillard (de), D. (2001). Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat. *Marges linguistiques*, (1), 163-204.

Sini, Ch. (2015). La promotion du berbère en Algérie. *Cahiers d'études africaines*, (219), 445-466.

Vultur, I. (2014). La littérature comme forme de communication. *Hermès*, (70), 140-143.

Annexes

Corpus

Tableau 1. Liste des maisons d'édition explorées

Maisons d'édition	Lien d'accès à la ligne éditoriale ¹¹
ANEP	http://www.anep.com.dz/editions/index.php?lien=4
ENAG	https://www.enag.dz/page/11/presentation-de-lenag/
Barzakh	http://www.editions-barzakh.com/a-propos
Chihab	http://www.chihab.com/?-La-maison-d-edition-
Casbah éditions	https://casbah-editions.com/fr/qui-sommes-nous
Sédia	https://sedia-dz.com/portal/collection/romans
Hibr éditions	http://www.hibredition.com/pages/hibr-fr.php?fich=presentation
Editions Frantz Fanon	https://editionsfrantzfanon.com/bc708-book-shop-about/
El Ibriz	http://www.elibrizedition.com/index.php/el-ibriz
Odyssée Editions	http://odyssee.editions.free.fr/?page_id=2
Anzar	http://anzar-edition.e-monsite.com/pages/a-propos.html
Editions Achab	https://leseditionsachab.wordpress.com/
Editions Dahlab	http://editions-dahlab.com/qui_sommes_nous.html
Tira Editions	https://www.groups.google.com/g/iffuspress/c/i00jOm5GHol
Editions Talantikit	https://web.facebook.com/editionstalantikit/about/?ref=page_internal
Dalimen	https://fr-fr.facebook.com/pg/EditionsDalimen/about/?ref=page_internal
Dar El Khettab	https://fr-fr.facebook.com/pg/Dar-khettab-%D8%AF%D8%A7%D8%B1-%D8%AE%D8%B7%D8%A7%D8%A8-1638317846436231/about/?ref=page_internal
Editions El Amel	https://web.facebook.com/EDITIONS-EL-AMEL-270831319614281/
El Ikhtilef	https://web.facebook.com/groups/70956927807/about

Tableau 2. Liste des prix littéraires

Prix littéraires	Liens URL
Grand prix Assia Djebar du Roman	http://www.prixassiadjebar.dz/indexf.html
Grand prix littéraire Mohammed Dib	http://lagrandemaisonededib.com/prix.php
Prix de l'Escale littéraire d'Alger	https://www.escales-litteraires-sofitel.com/award/
Prix Tahar Ouettar	https://web.facebook.com/606751916174817/photos/a.606768196173189/628246904025318/
Prix Yamina Mechakra	https://www.vinyculture.com/prix-yamina-mechakra-reglement-et-conditions/
Prix Abdelhamid Benhadouga du roman	https://cutt.ly/qk75bBC
Prix Ali Maâchi pour les jeunes créateurs	https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/creation-artistique-et-condition-d-artiste/prix-presidentiel/conditions-de-participation

¹¹ Ces liens ont été vérifiés pour la dernière fois le 15 février 2021.